

Éditorial

PARLONS DE NOUS

Notre époque est décidément difficile à déchiffrer. L'attaque à la Préfecture de police de Paris l'a encore confirmé. Était-ce véritablement du terrorisme ? Celui-ci est traditionnellement défini comme une manière de faire de la politique par des moyens illégaux, en exerçant par l'émotion collective une pression sur le pouvoir, en vue d'un objectif précis. Mais les faits ici sont ambigus, ou plus exactement hybrides. Le criminel était en lien avec un islam radicalisé, mais son acte relève aussi d'une condition psychologique particulière, comme l'indique le témoignage de sa femme, qui évoque notamment des bouffées délirantes la nuit qui a précédé l'agression. Cet acte montre le lien qui peut exister entre une immense colère individuelle et son dévouement violent, sur des proches ou des inconnus. Il procède de la rencontre entre une incontestable offre politique de rationalisation de la violence par l'islam radical et une dynamique personnelle et sociale. Chez les tueurs de masse, que l'on pense à Anders Breivik en Norvège ou aux adolescents des fusillades de Columbine aux États-Unis ou de Kertch en Crimée, cet aspect mystico-colérique se retrouve souvent. On imagine bien *a contrario* que si une organisation terroriste disposait d'une taupe au sein d'un service de renseignement, elle l'exploiterait au maximum pour obtenir des informations sensibles et ferait tout pour protéger une source aussi précieuse.

L'hybridité de l'acte et notre incapacité à le déterminer, à lui assigner un sens, doivent être mises en rapport avec la perte d'efficacité des limites, territoriales ou autres, qui caractérise notre époque. Cette déspatialisation perturbe une géographie politique ancienne où les États étaient protégés

Esprit

par leur territoire et où les catégories étaient stables : politique ou personnel, interne ou externe, fonctionnaire ou civil, police ou armée... À présent l'ennemi – mais en est-il vraiment un ? – est parmi nous. Pire, il vient des rangs de ceux qui doivent nous en protéger et se retourne contre ses propres collègues. Il n'est plus à l'extérieur, circonscrit par le champ de bataille, mais niché dans une sorte d'« hypercentre » du pouvoir : la Préfecture de police de Paris, située au cœur de la capitale, et de surcroît dans un service de renseignement, incarnant le noyau le plus secret de l'État. Un tel crime active la menace d'un effondrement symbolique. La disparition de ces frontières mentales qui structuraient notre rapport au monde entraîne une panique morale. Alfred Hitchcock a évoqué autrefois la différence entre les fusées V1, qui sifflaient et permettaient de situer la menace dans l'espace et dans le temps, et les V2, qui ne s'annonçaient par aucun bruit : les premiers engendraient la peur, les seconds un sentiment de terreur. La peur pousse à faire des calculs ; elle a permis de fonder le pacte social. La terreur appelle au regroupement autour d'un chef archaïque, un chef de guerre qui sera vite dans la nasse s'il ne sollicite pas les intelligences d'une société civile.

Le discours public sur le terrorisme pâtit de la perte de sa géographie profonde. La promesse de risque zéro ne peut qu'être déçue car cette nouvelle forme de violence crée un risque politiquement inassurable et imprévisible. L'évaluation de la dangerosité qui se fonde sur des signes avant-coureurs – comme si l'on pouvait prévoir à 100 % un passage à l'acte – est une garantie illusoire, le cerveau humain n'étant pas une machine. Si la technique des signaux faibles ne fonctionne déjà pas très bien pour la « dangerosité » de droit commun (les prédateurs sexuels par exemple), comment serait-elle plus efficace lorsque le danger ne vient plus d'une pulsion irrépressible mais d'obsessions et de convictions mêlées, comme dans le cas du terrorisme islamiste ? Et si les professionnels de la sécurité eux-mêmes ont été incapables de détecter la dérive de leur collègue à la Préfecture, comment les amis, les voisins se trouveraient-ils mieux armés pour évaluer les comportements suspects ? Dans un climat de polarisation et d'hystérisation du débat, il devient toujours plus difficile de faire usage de la raison face au risque du terrorisme endogène. Or on sait que la force est nécessaire pour vaincre le terrorisme, à condition d'en faire un usage intelligent et pragmatique. Mais l'on sait aussi que la victoire finale dépend de beaucoup d'autres

Parlons de nous

choses, et notamment d'une confiance retrouvée dans notre modèle social et politique. La vraie protection ne passe pas par une société de vigilance mais par une réactivation du pacte civique. Chacun doit se sentir responsable de la qualité du lien social, de son entourage professionnel, de ce que Paul Ricœur appelait « *l'inco-*
gnito de la reconnaissance ». Or le civique, c'est faire le lien entre les différentes composantes de la société française. On peut s'interroger à ce titre sur le décalage observé, après l'attaque à la Préfecture, entre l'émotion toute relative liée à la mort des policiers, alors même que plusieurs centaines de leurs collègues ont demandé à être entendus par la cellule d'urgence psychologique après l'événement, et la résurgence du débat sans fin sur le voile islamique.

**La vraie protection ne passe pas
 par une société de vigilance
 mais par une réactivation
 du pacte civique.**

Pourquoi revenir sans cesse, sur ce sujet, à une opposition stérile et dangereuse entre la République et l'islam ? Ces deux termes peu comparables et aussi abstraits l'un que l'autre maintiennent le débat dans une dimension théorique qui le rend insoluble, à l'opposé du pragmatisme dont il faudrait faire preuve. Parler de la République et de l'islam, c'est une façon de ne pas parler de nous. La difficulté de trouver les mots justes pour parler des Français qui se diraient musulmans, par opposition à ceux qui se diraient plutôt d'origine maghrébine (ou bien africaine, pakistanaise, indienne, ou encore rien de tout cela...) en témoigne. Et faut-il rappeler qu'un tiers des radicalisés, parmi les plus dangereux, sont des convertis ? Si l'immense majorité des Français musulmans – sécularisés ou non – a trouvé sa place dans la société française, une frange s'oriente vers des formes de séparatisme : c'est celle-là qui doit nous occuper. Encore faudrait-il savoir le faire sans désigner trop vite des suspects, et en distinguant ce qui fait défaut, dans notre quotidien, de liens humains, comme de responsabilité civique, de nature à accorder à chacun la reconnaissance de son rôle et de sa liberté, comme sa participation à la communauté politique.

Esprit

À
PLUSIEURS
VOIX

À plusieurs voix

CLIMAT ET BIO- DIVERSITÉ : DUEL OU DUO ?

Guillaume Sainteny

Un million d'espèces menacées de disparition, 87 % des zones humides perdues depuis le XVIII^e siècle, 100 millions d'hectares de forêts tropicales disparus entre 1980 et 2000... le rapport de l'IPBES, publié en mai 2019¹, a pu étonner certains. Pourtant, rien de très surprenant dans cette publication, qui ne fait que confirmer ce que d'autres données établissaient déjà depuis longtemps. L'importance de l'érosion de la biodiversité a simplement été occultée par le primat conféré au changement climatique dans les politiques publiques et les médias.

Deux enjeux étroitement liés

Le changement climatique est souvent considéré comme le sujet d'environnement majeur, surplombant tous les autres, mais cette perception ne correspond pas à la réalité des

constats. La communauté scientifique internationale juge l'érosion de la biodiversité d'une importance équivalente à celle du changement climatique. Elle considère également qu'à l'inverse d'autres questions d'environnement, essentiellement locales, ces deux enjeux font partie des problèmes d'environnement qui ne peuvent être traités qu'au niveau global. De même, les grandes organisations internationales mettent sur un plan d'égale importance changement climatique et érosion de la biodiversité et rappellent que ces enjeux sont étroitement liés, interagissent l'un avec l'autre. N'en résoudre qu'un seul pourrait se faire au détriment de l'autre².

Le changement climatique est parfois présenté comme une cause importante de l'érosion de la biodiversité, de la détérioration des forêts, de la dégradation des sols, etc. En réalité, il est la conséquence de ces phénomènes avant d'en être la cause, notamment parce que le défrichement, la mise en culture des prairies, l'assèchement des zones humides déstockent du carbone. La biodiversité délivre gratuitement deux services écosystémiques essentiels en matière climatique. D'une part, elle constitue un puits à carbone

2 - « Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 », OCDE, 2012 ; « Étude de l'OCDE sur la croissance verte », OCDE, 2012 ; Oxford Martin Commission for Future Generation, *Now for the Long Term*, University of Oxford, 2013.

1 - Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, 2019.

À plusieurs voix

et, d'autre part, elle peut atténuer les impacts du changement climatique. L'érosion de la biodiversité amoindrit ces deux fonctions et accroît donc le coût des politiques d'atténuation et d'adaptation. À l'inverse, des politiques de protection, de gestion et de restauration de la biodiversité peuvent contribuer à atténuer les émissions nettes de gaz à effet de serre, par conservation des stocks et absorption des flux de carbone, et à faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique, en outre, souvent à un coût moindre que celui d'autres techniques. Ce lien est de plus en plus affirmé dans les textes internationaux. À titre d'exemple, l'objectif D15 d'Aichi indique : « *D'ici à 2020, la résilience des écosystèmes et la contribution de la diversité biologique aux stocks de carbone sont améliorées, grâce aux mesures de conservation et restauration, y compris la restauration d'au moins 15 % des écosystèmes dégradés, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, ainsi qu'à la lutte contre la désertification* ³. »

Une traduction économique

La seule valeur mondiale de la pollinisation effectuée par les insectes est estimée à 153 milliards de dollars

par an⁴ ; celle de la première vente des pêches à 98 milliards de dollars par an⁵ ; celle des récifs coralliens à 30 milliards de dollars par an⁶. L'épuisement des ressources halieutiques met en danger une industrie générant, au-delà de son chiffre d'affaires immédiat, un impact économique d'environ 240 milliards de dollars par an et 500 millions d'emplois indirects⁷. Les coûts économiques découlant de l'érosion de la biodiversité sont du même ordre de grandeur que ceux qui résultent du changement climatique.

Des politiques de protection de la biodiversité peuvent contribuer à atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

En outre, la biodiversité contient une valeur d'option qui disparaît avec elle. C'est d'autant plus le cas que

4 - Nicola Gallai *et al.*, "Economics Valuation of the Vulnerability of World Agriculture Confronted with Pollinator Decline", *Ecological Economics*, vol. 68, 2009.

5 - Food and Agriculture Organization of the United Nations, *La Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*, FAO, 2012.

6 - Herman Cesar, Lauretta Burke, Lida Pet-Soede, *The Economics of Worldwide Coral Reef Degradation*, Cesar Environmental Economics Consulting-WWF-Netherlands, 2003.

7 - Oxford Martin Commission for Future Generation, *Now for the Long Term*, *op. cit.*

3 - Convention sur la diversité biologique, *Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les objectifs d'Aichi*, 2010.